

# **Ethique, Politique, Economie : une histoire tumultueuse**

## **Une application aux politiques agricoles et alimentaires**

*Dominique Vermersch, Agrocampus Rennes*

### **1. Introduction**

L'agriculture, l'alimentation et l'environnement cristallisent une part importante du questionnement éthique contemporain. Les possibilités biotechnologiques inédites et leur applicabilité à l'homme, la sécurité sanitaire des aliments, la gestion conflictuelle des nuisances environnementales, mais également la mondialisation des échanges économiques comme la quête d'une souveraineté alimentaire pour de nombreux pays, tout cela renvoie à des interrogations face auxquelles le discernement éthique ne s'impose pas d'emblée : ni à l'intuition, ni aux grandes traditions philosophiques et religieuses. Dans un univers fortement concurrentiel, la seule validation scientifique voire l'intérêt économique se substituent alors à la légitimation éthique. L'espace des possibles ouvert par le savoir scientifique tend à restreindre l'agir humain en un pouvoir technique sur la nature, délaissant par là même la nécessaire orientation éthique de nos actions. C'est en ce sens que l'amplification des préoccupations éthiques constitue une forme de réaction à l'ambiguïté contemporaine du rapport entre savoir et pouvoir humains.

Nous nous intéressons ici plus précisément à la dimension éthique des politiques agricoles et alimentaires. A cette fin, il convient dans un premier temps de distinguer ce qui est de l'ordre éthique et ce qui est de l'ordre politique. En effet, il apparaît une erreur de perspective à supposer *ex ante* une sorte de synergie naturelle entre éthique et politique. On ne peut biffer d'un trait une rivalité pluriséculaire entre impératif éthique et agir politique. Il apparaît une légitime suspicion à vouloir les marier à tout prix, au regard notamment des enjeux économiques sous-jacents. Dans un deuxième temps, nous préciserons les enjeux éthiques actuels propres à l'agriculture et à l'alimentation. Nous analyserons ensuite comment ces enjeux sont portés et/ ou réfutés par une économie agricole et agro-alimentaire de plus en plus mondialisée.

## 2. Ethique et Politique : une cohabitation conflictuelle<sup>1</sup>

Au-delà peut-être des apparences, le recul de l'histoire témoigne que l'éthique et la politique entretiennent des rapports conflictuels. A ce propos, Brugues (2001) emploie une image suggestive et mythique, celle qui définit l'éthique et la politique comme « deux jumelles issues d'un même œuf, celui de la destinée humaine, et nées du mariage du bien et de la nécessité ». La tension est en fait présente dès l'origine où, comme pour tous les jumeaux, se pose la question du droit d'aînesse : l'éthique ou la politique ? La première (et peut-être l'aînée) viendrait plutôt du côté du père, toujours en quête d'un signe du ciel qui convaincrerait les hommes de s'engager sur la voie du bien ; ce bien qui ne serait en définitive que l'imitation du ciel lui-même, c'est à dire selon les cas : Dieu, la nature, le cosmos... L'éthique serait alors la science du bien agir. Fille de sa mère, la nécessité, la politique se veut plutôt garder les pieds sur terre, se présentant alors comme la ménagère de la Cité, pragmatique et garante du vivre-ensemble. Loin de défier les lois de la génétique, nos deux sœurs jumelles tiennent en fait de leurs deux parents ! Ainsi, l'éthique part de ce qui s'observe en pratique : les coutumes et les mœurs. D'un autre côté, la politique se prend aussi régulièrement à rêver d'un monde meilleur... pour le meilleur mais aussi malheureusement pour le pire comme nous l'enseigne l'histoire de l'humanité.

Sœurs jumelles, l'éthique et la politique se partagent un même héritage familial qui est l'agir des hommes. Passé le sevrage, survint l'adolescence où chacune se mit en quête de nouvelles copines. La première se fit longuement et naturellement complice de la religion ; puis, avec Kant, elle choisit son autonomie en ne s'appuyant que sur elle-même. La politique, quant à elle, flirta longtemps avec le monde des idées pures, la philosophie en général et non pas la seule philosophie morale. Mais comme sa sœur l'éthique, elle décida rapidement de ne s'en tenir qu'à elle-même, s'estimant suffisamment nourrie d'idéologies qui ne l'affermirent pas forcément dans l'exercice de la prudence. Ainsi, voilà nos deux sœurs, jeunes adultes livrées de nouveau à elles-mêmes, et plus que jamais rivales pour gérer l'espace étroit de l'agir humain.

---

<sup>1</sup> Ce paragraphe reprend pour une large part Brugues (2001)

Comme sœurs jumelles, affairées à orienter cet agir humain, éthique et politique vont entretenir une rivalité mimétique et source parfois des pires violences. Nous appliquons ici l'analyse girardienne (Girard, 1972) concernant la violence mimétique de nos sociétés, violence mimétique qu'il nous faut préciser. Pour Girard en effet, la nature mimétique des désirs humains engendre leur rivalité qui elle-même génère un cycle de violence dont le paroxysme débouche sur une unanimité contre une victime unique et non pertinente : c'est le *bouc émissaire* dont l'exclusion ou l'élimination réconcilie, pour un temps, la communauté humaine. Un tel processus se retrouve dans la violence collective relatée dans de très nombreux mythes et rites... tel celui qui consistait à sacrifier à la naissance l'un des (ou les) enfants jumeaux, justement pour enrayer à la base le cycle de rivalité mimétique.

Comme le décrit finement Brugues (2001), l'éthique et la politique au cours des deux siècles écoulés vont entretenir une rivalité mimétique et mortifère où chacune va successivement singer l'autre. La politique tout d'abord qui, avec la naissance de la République moderne, va ériger en devise ce qui pouvait apparaître au premier abord comme un hommage à sa sœur l'éthique : *liberté, égalité, fraternité*. Mais l'hommage s'est révélé rapidement sous son vrai jour, à savoir une mise en congé voire une dénégation radicale de l'éthique. Avec l'avènement des révolutions bourgeoises en Europe, la politique occupa en effet tous les ressorts de l'agir humain, au nom même de la « nécessité ». C'est ainsi que la *liberté* fut traduite en libertés publiques, réglementées par un Etat parfois peu soucieux de liberté... donc de morale. Ou encore, sous prétexte de faire régner l'*égalité* entre les individus, c'est la loi d'airain du marché qui laissée à elle-même conduisit trop souvent à faire régner la loi du plus fort. En effet, l'égalité en dignité et en droits n'inclut pas pour autant l'égalité des talents ou celle encore des capacités intellectuelles et matérielles. Quant à la *fraternité*, les conflits guerriers du siècle passé ont témoigné de la difficulté de l'exercice dès lors que l'on a voulu ériger une fraternité sans père... Une fraternité sans père dans la mesure où la succession des déclarations des Droits de l'Homme (Déclaration de l'indépendance américaine en 1776, Déclaration française en 1789, universelle en 1948) s'est affranchie progressivement d'une référence à une transcendance divine.

De fait et jusqu'au début des années soixante-dix, l'éthique avait perdu toute considération sociale. Préparant patiemment sa revanche, elle singea à son tour le politique en substituant progressivement au triptyque « liberté, égalité, fraternité » un autre triptyque, éminemment politique celui-là : « démocratie, responsabilité, droits de l'homme ». Ce fut en réalité un

véritable Cheval de Troie à l'encontre de la politique elle-même. Ainsi, en soutenant l'aspiration *démocratique* à son achèvement universel, l'éthique contribuait à montrer qu'à cette apparente *fin de l'histoire*<sup>2</sup> n'ont succédé qu'un vaste désenchantement et un surcroît de violence internationale... à faire désespérer la politique elle-même. Outre les nombreux conflits locaux (ex-Yougoslavie, poursuite de la déstabilisation des démocraties africaines, Haïti...), les années quatre-vingt dix ont vu également la montée du terrorisme international qui a culminé avec les attentats du 11 septembre 2001. Il est clair également que ce terrorisme s'est et se nourrit de frustrations à l'égard de la richesse des pays développés. La *responsabilité*, via notamment le principe éthique du même nom formulé par Hans Jonas, prit une dimension démesurée dans l'espace et dans le temps, anesthésiant du même coup l'agir politique. Quant aux *Droits de l'homme*, l'éthique en fit non pas un principe mais un préalable politique qui conditionne aujourd'hui l'aide financière comme les échanges commerciaux. Certes, il ne s'agit évidemment pas de réfuter la démocratie, la responsabilité ou encore les droits de l'homme, mais de dénoncer une récupération idéologique qui conduirait à croire que « *Tout est éthique* » à l'instar du slogan parisien de mai 68 « *Tout est politique* » (Brugues, 2001, p. 124). Cette confusion des genres ne fait que : décrédibiliser l'action et l'engagement politiques ; de même qu'accroître consécutivement l'absentéisme et laisser le champ libre aux extrémismes, comme en témoignent les récents scrutins politiques européens. L'engagement politique ne pourra jamais se réduire au respect d'une charte éthique.

Ce détour historique nous invite à bien distinguer éthique et politique afin de mieux les articuler. Bon gré, mal gré, nos deux sœurs jumelles sont amenées à faire alliance. Ce fut l'un des soucis majeurs de l'œuvre de John Rawls ; son principal message étant de nous dire qu'on ne peut séparer agir politique et principes éthiques. Voyons-en maintenant une illustration dans la sphère agricole et alimentaire qui nous préoccupe.

### **3. La question éthique dans l'agriculture et l'alimentation**

---

<sup>2</sup> Selon l'expression de l'américain Fukuyama suite à la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989.

Afin d'encourager un débat international, et en vue d'approfondir la connaissance des grandes questions éthiques liées à l'agriculture et à l'alimentation, la FAO a lancé récemment une collection d'ouvrages sur ce sujet. Le premier de la collection (FAO, 2001) recense et analyse les valeurs ou plutôt les fins éthiques qui constituent en fait le cœur de la vocation de l'institution des Nations Unies : l'autosuffisance alimentaire, l'amélioration du bien-être des populations et de la santé publique, la préservation des ressources naturelles et l'intégrité de la nature. En soi, chacune de ces valeurs n'est pas nouvelle mais elles subissent aujourd'hui et simultanément des bouleversements nouveaux voire inédits et dont les effets sur les fins éthiques sont largement ambivalents.

### **3.1. Des bouleversements inédits**

Parmi ceux-ci demeure tout d'abord l'accroissement de la population qui devrait atteindre 9 milliards en 2050 bien que la plupart des pays soient entrés dans la phase de transition démographique (baisse du taux de fécondité). Plus que cet accroissement, ce sont les mouvements migratoires souvent contraints (le monde comptera bientôt plus d'urbains que de ruraux) qui sont inquiétants : ils occasionnent des pressions différenciées sur les ressources naturelles (sols, eaux, forêts, ressources génétiques...) hypothéquant parfois gravement le développement durable de l'agriculture, tant au Nord qu'au Sud de la planète. Au banc des accusés, un autre bouleversement totalement inédit : l'industrialisation de l'agriculture. Celle-ci a certes permis d'accroître considérablement les approvisionnements et de diminuer les prix agricoles à la production via notamment la libéralisation de marchés de plus en plus vastes. L'industrialisation privilégie les économies d'échelle au détriment des économies de gamme (*economies of scope*), ces dernières étant liées à l'association des productions et fréquemment co-productrices d'externalités environnementales positives. Il en a résulté une spécialisation productive souvent jointe à des externalités environnementales négatives<sup>3</sup> et une dépendance accrue du secteur agricole tant vis à vis de l'amont que de l'aval, au détriment de l'utilisation du facteur travail. Cette industrialisation rend en outre difficile la co-existence de modes de production et d'alimentation plus

---

<sup>3</sup> Une externalité se définit comme toute interaction entre des consommateurs et/ou des producteurs qui échappe à une dynamique marchande. L'externalité peut être négative (cas d'une pollution) ou positive (la beauté d'un paysage rural).

traditionnels mais aussi plus marqués culturellement. Elle a accru enfin la concentration foncière et des moyens de production, ce qui peut nuire à terme à l'efficacité économique (Hayami and Ruttan, 1985)<sup>4</sup>. L'industrialisation de l'agriculture s'est doublée d'une artificialisation opérée à l'échelle du milieu naturel. D'une certaine manière, c'est désormais la nature elle-même qui est artificialisée, devenant alors selon les termes de Roqueplo (Roqueplo, 1997) une « Technonature » dont il nous faut assurer désormais la maintenance. Cet autre bouleversement inédit s'illustre à titre d'exemple par la nécessité d'une biovigilance, c'est-à-dire par exemple un dispositif de surveillance biologique des cultures de végétaux issus d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) qui sont mis sur le marché.

### **3.2. L'ethos agricole malmené**

Ces divers bouleversements ont contribué largement à donner une dimension internationale aux enjeux éthiques liés à l'agriculture et à l'alimentation. Ils ont également profondément déstabilisé ce que nous pourrions appeler *l'ethos agricole* traditionnel, c'est à dire l'ensemble des habitudes morales et des normes qui structuraient, jusqu'il y a peu de temps encore, nos sociétés rurales européennes. Cet *ethos* a été façonné au cours des siècles, par l'entremise notamment d'une connivence multiséculaire avec la nature elle-même. En utilisant ce terme de connivence, nous voulons signifier que les solidarités paysannes se nouèrent tout autant pour faire face aux adversités naturelles qu'en s'inspirant, plus ou moins consciemment, de la vision organique de la dépendance mutuelle des êtres vivants. L'élan productiviste agricole initié à la fin des années cinquante fut d'ailleurs porté par ce même *ethos*, plus précisément par une authentique « charité sociale » : la formation d'une élite professionnelle se devait d'honorer le service du prochain ; l'autosuffisance alimentaire était d'intérêt national et se devait de répondre efficacement à la question mondiale de la malnutrition. Néanmoins, cette caution morale du productivisme agricole s'est progressivement vidée de son sens, à la mesure surtout de la montée des nuisances environnementales et d'une

---

<sup>4</sup> « La logique économique, combinée à l'histoire économique de l'après-guerre, produit une remarquable unité doctrinale concernant l'effet suivant : un secteur agricole au sein duquel prédomine un système d'agriculteurs propriétaires, conduit à une allocation des

incapacité à contenir le coût social de la modernisation agricole. Dans le même temps, l'agriculture se voit sollicitée pour la fourniture de biens à connotation éthique voire esthétique ; les demandes dites « nouvelles » des consommateurs en appelant parfois de manière parfois nostalgique à l'éthos originel de l'agriculture, au mythique « jardin d'Eden » dont elle serait issue : nostalgie des goûts alimentaires d'antan, du marché du village et des échanges marchands de proximité... En définitive, il s'agit d'une nostalgie éthique : l'homme reconnaît bien volontiers ses manquements au précepte baconien selon lequel *on ne commande à la nature qu'en lui obéissant*<sup>5</sup> ; en d'autres termes moins abrupts, il continue à pressentir que la nature dans son intégrité lui est donnée comme une instance morale, c'est à dire une instance, un tiers à même de pouvoir éclairer sans l'entraver son agir personnel et social.

### **3.3. Une nostalgie contestataire**

L'autre versant de cette nostalgie est la contestation ; celle de l'industrialisation à grande échelle de l'agriculture qui hypothèque le devenir de l'agriculture paysanne ; contestation de la consommation alimentaire de masse, de la désertification des campagnes et d'une mondialisation incontrôlée. De bouc émissaire retardant une salutaire libéralisation des échanges, voilà désormais que l'agriculture paysanne, celle des terroirs (terroirs des pays développés, entendons-nous bien...) et de la multifonctionnalité revendiquée, celle qui prétend cultiver et garder l'environnement, voilà que celle-ci s'érige en « clôture » et fédère les résistances culturelles à la tutelle seigneuriale de la globalisation des marchés. Cette jacquerie post moderne, présente dans les mouvements anti-mondialisation, emprunte à l'occasion des arguments à des travaux académiques qui proposent le maintien d'agricultures plurielles à l'échelle de la planète comme objectif d'une politique globale de réorganisation des échanges agricoles internationaux (Mazoyer et Roudart, 1997).

En arrière-plan de cette contestation, nous devinons bien le jugement ambivalent porté à l'économie : d'un côté, la loi du marché est diabolisée ; de l'autre part, elle n'est en définitive que la dynamique d'un consensus social entre producteurs et consommateurs. La

---

ressources plus efficace et produit une contribution plus grande à la croissance économique nationale que d'autres systèmes alternatifs. »

<sup>5</sup> Bacon F., 1620. *Novum Organum*

nouvelle militance plurielle entre paysans, consommateurs et écologistes contribue en fait à l'évolution de ce consensus, sous l'expression par exemple de nouvelles formes d'échanges marchands, réputés plus équitables (cf. commerce équitable). Ceci nous conduit à aborder la nécessaire et à la fois difficile articulation de l'éthique et de l'économie.

#### **4. Entre éthique et politique : la médiation de l'économie**

Reprenons l'image des deux sœurs jumelles que seraient l'éthique et la politique. Las des querelles de leurs aînées, les parents (le bien et la nécessité) décidèrent d'un troisième enfant, d'une petite sœur cadette qui serait... l'économie. Destinée également à influencer l'agir des hommes, sœur économie allait s'avérer rapidement surdouée, d'une efficacité étonnante et redoutable aux yeux de ses sœurs aînées médusées, prêtes à céder à tous les caprices de leur petite sœur. Sûre d'elle-même, l'économie invita l'éthique et la politique à tourner la page de leur passé conflictuel, tentant de leur faire reconnaître en définitive que « tout est économique »<sup>6</sup>... Pour preuve de ce caractère universel de l'impératif économique : la mondialisation et la financiarisation accélérées des échanges, auxquelles rien ne doit échapper, pas même l'agriculture et l'alimentation.

##### **4.1. Universalisme économique, universalisme éthique**

Certes et à court terme, la politique peut se laisser museler par l'économie. Tel est le cas, par exemple, d'une concurrence économique qui suggère son propre cadre juridique en l'assimilant aux lois positives du marché ; c'est d'ailleurs le principal reproche adressé à l'OMC par les mouvements anti-mondialisation. L'éthique, quant à elle, se laissera moins facilement leurrer par l'économie. Entre ces deux impératifs que l'homme se donne à lui-même, il apparaît en effet une tension historique du fait que l'éthique et l'économie prétendent tous deux à l'universalisme et à la normativité. En amont, la prétention normative de la science économique devient envahissante et tente de fonder théoriquement l'autonomie observable de l'ordre économique. L'impératif éthique, dans sa prétention d'ordre, a

---

<sup>6</sup> Pour illustration, cette citation de Coase : «The kind of situation which economists are prone to consider as requiring corrective Government action is, in fact, often the result of Government action. » (Coase, 1960).

également une visée universelle mais il ne peut y prétendre d'emblée. La conscience morale nécessite en effet des médiations qui lui permettent d'exister dans une éthique incarnée, appelée à prendre progressivement une épaisseur universelle (Ladrière, 1997, p.222). L'ordre économique peut constituer une de ces médiations. En effet, l'universalisme économique franchit actuellement une nouvelle étape de maturité, marquée par l'émergence croissante du phénomène de la mondialisation. Mais cet universalisme est comme myope ou inconscient par rapport à son propre sens et sa finalité. Certes, l'économie n'est pas dotée d'une conscience réflexive mais l'on pressent bien que son efficacité est appelée à servir au-delà d'elle-même. Ceci posé, l'autonomie revendiquée du système économique empêche d'y inscrire d'autres finalités qui seraient dictées par une conscience éthique universelle. Il apparaît donc comme un passage à la conscience de l'universalisme économique qui est fournie selon Ladrière par une autre médiation, celle justement du politique. Faire se reconnaître mutuellement universalisme économique et universalisme éthique devrait être l'objet et la noblesse de la politique et ceci s'adresse en premier lieu aux politiques agricoles et alimentaires.

#### **4.2. Maîtriser la mondialisation des échanges agricoles et alimentaires**

La libéralisation progressive des échanges agricoles et alimentaires se fonde classiquement sur la théorie économique des avantages comparatifs, l'ouverture des frontières étant source de croissance du revenu pour chacun des partenaires de cet échange. Cette recommandation peut certes s'accommoder de situations de rendements d'échelle croissants ou de concurrence imparfaite mais, comme le soulignent Mahé et Marette (2002), « les effets de répartition, la fragilité des pays les plus pauvres ou le pouvoir excessif des multinationales peuvent limiter les gains de l'ouverture aux échanges. » L'analyse historique de Bairoch montre même que la libéralisation du commerce n'a pas été forcément un bien selon les étapes de développement d'un pays. Il n'empêche, l'utilitarisme demeure la doctrine d'éthique économique de référence pour asseoir l'option de libéralisation, celle-ci apparaissant davantage parfois comme une fin en soi plutôt qu'un moyen. Or l'utilitarisme, comme morale de l'efficacité, comporte toujours une dimension sacrificielle. En effet, l'option choisie par le décideur utilitariste est la maximisation du bénéfice global mais celui-ci n'implique pas

systematiquement un bénéfice individuel maximum<sup>7</sup>. Le lancement fastidieux du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'OMC illustre néanmoins la complexité de la situation. Concernant la formalisation des positions, la théorie ricardienne des avantages comparatifs a laissé depuis bien longtemps la place à la théorie des jeux, c'est-à-dire à la formalisation des interactions stratégiques entre les individus et les nations. On assiste ainsi à la constitution de coalitions transitoires autour notamment des deux grands meneurs du jeu que sont les Etats-Unis et l'Union européenne. Les pays les moins avancés (PMA) et plus largement les pays en voie de développement (PVD) constituent en quelque sorte le "terrain de jeu" des grandes puissances agricoles et agro-alimentaires : utilisation abusive de l'aide alimentaire pour pénétrer de nouveaux marchés, incitation à les rallier à la cause de l'un des *big brothers* (EU ou UE) en les invitant à dénigrer les positions de l'autre.

Une première étape de cette maîtrise de la mondialisation des échanges pourrait être de transposer le premier principe rawlsien des individus aux nations. Autrement dit, que toutes les nations aient un égal accès à l'ensemble de biens premiers le plus étendu possible. Selon les auteurs (Rawls, Dworkin, Sen, Van Parijs...), ces biens premiers recouvrent les libertés réelles et fondamentales, la capacité d'exercer ces libertés (*capabilities* selon la terminologie de Sen), un accès équitable aux ressources... Ces biens premiers s'attachent aux individus comme aux nations. Parmi ces biens et droits fondamentaux qui se rattachent à l'agriculture et l'alimentation, il convient de reconnaître le droit des nations à se nourrir elles-mêmes. La maîtrise de la mondialisation impliquerait ainsi de garder en premier lieu la maîtrise de leur alimentation. C'est ce que vise le concept de souveraineté alimentaire, né en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation organisé par les Nations Unies, et qui constitue aujourd'hui la revendication première des mouvements anti-mondialisation. Comme le précise Hervieu (1996 ; 2002), cette souveraineté alimentaire suppose tout d'abord un développement agricole de chaque nation suffisant pour parvenir à l'autonomie alimentaire. Il s'agit en fait d'un droit à se nourrir correctement, dès lors que les trois-quarts de l'humanité "vivante" sous le seuil de pauvreté résident en zone rurale et dépendent donc étroitement de

---

<sup>7</sup> C'est ainsi que la construction d'un barrage peut conduire à des bénéfices importants pour le plus grand nombre mais aussi à des pertes irréversibles pour le village qui aura été englouti sous les eaux.

l'agriculture locale. Plus largement et sans impliquer l'autarcie, la souveraineté alimentaire impliquerait le droit de chaque nation à déterminer librement son mode d'approvisionnement alimentaire, faisant participer ainsi son agriculture au développement économique de la nation toute entière. Cet enjeu de la souveraineté alimentaire fut le thème fédérateur de la troisième édition du Forum social mondial de Porto Alegre en janvier 2003.

Le démantèlement de toute politique de dumping<sup>8</sup> à l'exportation est fréquemment présenté comme une première concrétisation des bonnes intentions précédentes. Il s'agit par exemple des subventions à l'exportation principalement utilisées par l'Union Européenne (UE) qui est donc particulièrement visée, tant par ses concurrents directs regroupés à cette occasion dans le groupe de Cairns (Australie, Nouvelle Zélande, Argentine...), que par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) militant justement pour la souveraineté alimentaire des pays en développement. Ceci étant, d'autres pays exportateurs utilisent des formes de soutien aux exportations moins transparentes et donc, de ce fait, plus efficaces : crédits longs à l'exportation (Etats-Unis, Canada, Australie) voire l'aide alimentaire comme instrument de gestion des surplus. Un rapport américain de l'Institute for Agriculture and Trade Policy (2003) dénonce plus particulièrement la politique agricole américaine dans ce domaine. A partir de données de l'USDA et de l'OCDE, le rapport établit des niveaux de dumping qui seraient proches de 40% pour le blé, entre 25 et 30% pour le maïs, 30% pour le soja, 20% pour le riz. Quant au coton, le taux de dumping est monté jusqu'à 57% en 2001. Outre l'effet dévastateur sur l'agriculture des pays en voie de développement, ce dumping accélère la concentration foncière et l'éviction progressive des structures agricoles familiales. Le cercle vicieux des aides agricoles conduit à des coûts irréversibles (*sunk costs*)

Mettre fin au dumping à l'exportation nécessite un renoncement de tous à cette pratique. Et c'est à ce niveau que les grands pays exportateurs protagonistes semblent enlisés dans ce que l'on dénomme le *dilemme du prisonnier*<sup>9</sup>. En pérennisant sous des habillages de plus en

---

<sup>8</sup> Une politique de dumping consiste par exemple à exporter un produit à un prix de vente inférieur à son coût de production.

<sup>9</sup> Dilemme du prisonnier : sorte de parabole due originellement à l'américain Albert Tucker. Soient deux joueurs qui ont chacun le choix entre deux stratégies : coopérer ou faire défection. Quatre cas sont donc possibles qui donnent chacun un résultat (gain ou perte) aux

plus subtils des aides massives à l'exportation, ces pays exportateurs se condamnent "rationnellement" à une situation qui n'est pas optimale. Alors qu'une coopération mutuelle pourrait s'avérer avantageuse tant pour ces pays que pour les pays en développement.

## **Bibliographie**

Brugues J.-L., 2001. L'éthique d'abord ou les incertitudes du politique, leçon inaugurale à l'Université catholique de l'Ouest (Angers), *Documentation catholique*, 2241.

Coase R., 1960. The Problem of Social Cost, *The Journal of Law and Economics*, vol.III.

FAO, 2001. *Problèmes d'éthique dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture*. Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Girard R., 1972. *La violence et le sacré*. Paris, Grasset.

Hayami Y. and Ruttan V.-W., 1985. *Agricultural Development An International Perspective* 2<sup>ème</sup> ed. The Johns Hopkins University Press.

Hervieu B., 1996. *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*. Paris, Flammarion.

Hervieu B., 2002. *La sécurité alimentaire mondiale face au défi du développement durable*. Communication devant l'Académie des Sciences Morales et Politiques du 13 mai 2002.

Institute for Agriculture and Trade Policy, 2003. United States Dumping on World Agricultural Markets, *Cancun Series Paper*, 1. [www.iatp.org](http://www.iatp.org).

Ladrière J., 1997. *L'éthique dans l'univers de la rationalité*. Artel-Fides.

Mahé L.-P. et Marette S., 2002. L'éthique et les échanges agro-alimentaires : principes et réalités. *Economie Rurale*, 271.

---

deux joueurs. Moyennant un certain montant relatif de ces gains et de ces pertes, la stratégie optimale pour chacun des joueurs est de faire défection alors que s'ils avaient coopéré tous les deux, ils auraient obtenu un gain supérieur.

Mazoyer M. et Roudart L., 1997. *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Seuil, 529 p.

Roqueplo P., 1997. *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*. Paris, Sciences en questions, INRA Editions, 111 p.